

**Procès-verbal - séance de comité
du mercredi 18 mai 2016 à 18h30
au Centre Sportif de Versoix - Restaurant "Le Repère"**

Présents :	Dominique Ludi	vice-président
	Claudio Pisani	membre du comité
	Michel Jaeggler	membre du comité
	Carl Buchmann	membre du comité
	Fabrice Goncalves	trésorier
	Pierre Dupanloup	consultant
	Martine Merazzi	secrétaire
Excusés :	Jérôme Picot	président
	Pierre Schenker	membre du comité
Invités :	Sabine Dubois	déléguée à la promotion économique de la ville de Versoix

Ordre du jour :

1. Approbation du procès-verbal du 20 avril 2016
2. Situation des comptes.
3. Envoi procès-verbal de l'AG du 30.03.2016, nouveau barème et questionnaire de mise à jour aux adhérents
4. Mise en œuvre de la nouvelle politique entreprenante de l'ADER
5. Admissions, démissions
6. Divers

J. Picot étant absent, **D. Ludi** préside la séance de comité et souhaite la bienvenue à F. Goncalves et son collaborateur.

1. Approbation du pv du 18 mai 2016

S. Dubois signale que la date de l'ouverture du nouveau marché de Versoix se fera le 21 mai et non le 1^{er} mai comme indiqué dans le procès-verbal. Elle profite de cette remarque pour inviter les membres du comité à se rendre sur place à cette occasion.

C. Pisani demande à M. Merazzi d'établir des procès-verbaux plus succincts.

M. Merazzi prend acte de cette remarque. Elle précise toutefois, qu'étant donné le tournant important que l'ADER s'est fixée quant à ses objectifs et actions, il lui paraissait utile de relever les discussions dans les détails.

Le procès-verbal du comité du 20 avril 2016 est approuvé à l'unanimité des membres présents, avec remerciements à son auteure.

2. Situation des comptes

C. Pisani nous informe que la transition au niveau des signataires auprès de la Banque Raiffeisen de la Versoix est en cours. P. Schenker est en contact avec la banque pour organiser un rendez-vous avec tous les intervenants concernant cette transition.

M. Merazzi, sur demande de P. Schenker a envoyé un sondage Doodle aux personnes concernées. Le résultat du sondage a été transmis ce jour à P. Schenker.

3. Envoi procès-verbal de l'AG du 30.03.2016, nouveau barème et questionnaire de mise à jour aux adhérents

Dans le processus d'envois des documents aux membres (pv, nouveau barème et questionnaire), M. Merazzi signale qu'elle n'a pas eu de retour de J. Picot quant à son approbation par rapport à ces documents.

Elle distribue aux membres présents, les documents en relecture. Après quelques modifications à apporter à ceux-ci, M. Merazzi procèdera à leur envoi en fin de semaine.

4. Mise en œuvre de la nouvelle politique entreprenante de l'ADER

D. Ludi suggère d'attendre le retour de l'envoi des documents (voir point 3.) pour faire le point de situation quant aux visites des entreprises à démarcher.

Etant donné la visite en ses bureaux des vins Nicolas, il propose de se rendre à leur magasin pour reprendre la discussion concernant leur adhésion à l'ADER.

C Pisani revient sur l'importance des visites aux entreprises et souhaite que l'ADER soit plus perspicace et efficace dans cet objectif. Dans ce cadre, il propose que les personnes désignées se munissent des documents « Demande d'adhésion », nouveau « Barème », liste des « Objectifs et actions » que poursuit l'ADER, ainsi que de la Charte dont les termes sont encore à définir. Il préconise de se rendre à La Mobilière prochainement.

Il rappelle la visite aux autorités de Mies effectuée en 2015 et à réitérer afin d'aller plus loin dans les discussions de leur adhésion à l'ADER. Il propose de reprendre contact avec cette commune.

S. Dubois suggère que l'ADER prenne également contact avec les autorités de Versoix.

Concernant la source des données des entreprises de Versoix, **F. Goncalves** mentionne le site du Registre du Commerce dont les informations sont assez complètes.

M. Merazzi relate le travail de mise à jour des données des entreprises qui fait partie de ses tâches. Un listing des entreprises de Versoix (environ 300 entreprises) est régulièrement complété et envoyé à J. Picot, P. Schenker et C. Pisani.

Sur demande du comité, le listing sera envoyé également à tous les membres du comité.

M. Merazzi rappelle également qu'un listing des entreprises de Terre Sainte (environ 1080 entreprises, toute activité confondue) est en élaboration mais momentanément suspendu car le comité a décidé de se concentrer dans un premier temps aux entreprises de Versoix.

S. Dubois mentionne la liste des entreprises de Versoix qu'elle-même avait commencé à établir mais qu'à ce jour, étant donné l'étendue et la complexité des recherches à faire au niveau d'Internet, elle ne peut pas y consacrer plus de temps.

5. Admissions, démissions

A ce jour, aucune admission et démission n'est parvenue à l'ADER.

6. Divers

D. Ludi relate la visite en ses bureaux de deux personnes des vins « Nicolas » installés dans le nouveau centre « Migros » à Versoix. Ils ont montré un intérêt par rapport à l'ADER mais n'ayant eu aucun document en mains à soumettre, si ce n'est le site internet de l'ADER, D. Ludi propose que lors des comités, les documents d'admission, barème, etc., soient à disposition.

M. Merazzi fera le nécessaire pour que les documents en question soient à disposition lors des comités.

C. Pisani signale que les communes de Troinex et Vernier lancent une nouvelle monnaie. Il relate également les discussions déjà menées à ce sujet au sein de l'ADER par rapport à la monnaie WIR. Affaire à suivre.

Dans le cadre de la recherche de présentoirs, **M. Jaeggle** exhibe un présentoir en bois pour cartes de visite élaboré par M. Bachmann qui peut être, soit fixé à un mur, soit disposé sur un bureau. Le prix est évalué à CHF 50.— environ. Affaire à suivre au prochain comité.

M. Jaeggle signale au comité qu'il sera absent pendant quelques temps mais qu'il reste en contact via son email.

La séance est levée à 20h00

Prochain comité : **mercredi 15 juin 2016 à 18h30.**